

Rapport de gestion

1. Énoncés prospectifs	2
2. Indicateurs de performance financière clés	4
3. Résultats d'exploitation consolidés	5
4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	12
4.1 Secteur Vente au détail	12
4.2 Secteur Services financiers	16
5. Situation de trésorerie et sources de financement	17
5.1 Flux de trésorerie	18
5.2 Situation de trésorerie et structure du capital	21
5.3 Composantes de la dette totale	22
5.4 Situation financière	23
5.5 Notation	23
5.6 Capital social	24
5.7 Arrangements hors bilan	26
6. Instruments financiers dérivés	26
7. Résultats par trimestre	26
8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	29
9. Risques d'entreprise et gestion des risques	29
10. Normes comptables	29
11. Perspectives	33
12. Mesures financières non conformes aux PCGR	33
13. Informations supplémentaires	42

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2019 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 29 décembre 2018 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2018 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel 2018 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2019 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 161 du Rapport annuel 2018 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 23 juillet 2019.

Le 30 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location*, (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'International Accounting Standard 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. La société a mis en œuvre la norme selon l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les résultats de la société en 2019 reflètent la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16. En vertu de l'IFRS 16, la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives remplacent les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire dans le résultat d'exploitation en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

Le 1^{er} novembre 2018, la société et George Weston Limitée (« Weston »), sa société mère, ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle la société a transféré à Weston sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »), en franchise d'impôt pour la société et ses actionnaires canadiens (« la réorganisation » ou « le transfert »). La participation de la société dans Propriétés de Choix est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. En raison du transfert, les bâtiments détenus par Propriétés de Choix et loués à la société sont comptabilisés à titre de contrats de location et non plus à titre de bâtiments détenus. Les composantes des bâtiments liées à ces contrats de location découlant du transfert sont classées à titre d'améliorations locatives, ce qui a donné lieu à une hausse de l'amortissement.

Voir la rubrique 3, « Résultats d'exploitation consolidés », sous « Autres questions liées à l'entreprise », du présent rapport de gestion pour obtenir des précisions sur la mise en œuvre de l'IFRS 16 et la hausse de l'amortissement liée au transfert.

1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, Résultats d'exploitation consolidés », à la rubrique 4.1, « Secteur Vente au détail - Autres questions liées au secteur Vente au détail », à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 11, « Perspectives », et à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2019 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation découlant des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du Rapport annuel 2018 et dans la notice annuelle 2018 de la société (pour l'exercice clos le 29 décembre 2018). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et par le fait même un assortiment approprié de produits offerts dans les magasins;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2018 de la société (pour l'exercice clos le 29 décembre 2018). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés

La participation de la société dans Propriétés de Choix est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies et tient compte de l'incidence de la hausse de l'amortissement liée au transfert, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 15 juin 2019 et au 16 juin 2018 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)
Chiffres consolidés :		
Augmentation (diminution) des produits	2,9 %	(2,1) %
Résultat d'exploitation	588 \$	510 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 175	840
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,6 %	7,8 %
Bénéfice net (perte nette)	306 \$	65 \$
Activités poursuivies	306	308
Activités abandonnées	—	(243)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	289	296
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	286	50
Activités poursuivies	286	293
Activités abandonnées	—	(243)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	373	421
Activités poursuivies	373	373
Activités abandonnées	—	48
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	0,77 \$	0,13 \$
Activités poursuivies	0,77 \$	0,77 \$
Activités abandonnées	— \$	(0,64) \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,01 \$	1,11 \$
Activités poursuivies	1,01 \$	0,98 \$
Activités abandonnées	— \$	0,13 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 190	1 556
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation ⁱⁱ⁾	951	591
Flux de trésorerie disponibles ²⁾ⁱⁱⁱ⁾	333	248
Mesures financières :		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	3,0x	1,8x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	13,5 %	12,6 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	7,9 %	9,7 %
Secteur Vente au détail :		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,6 %	0,8 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	4,0 %	1,7 %
Résultat d'exploitation	546 \$	458 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 263	3 135
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,9 %	29,6 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 128 \$	788 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,3 %	7,4 %
Secteur Services financiers :		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	21 \$	36 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,4 %	13,0 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,4 %	3,3 %

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

ii) Comprend des montants liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées.

3. Résultats d'exploitation consolidés

La participation de la société dans Propriétés de Choix est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies et tient compte de l'incidence de la hausse de l'amortissement liée au transfert, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2019 (24 semaines)	2018 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	11 133 \$	10 821 \$	312 \$	2,9 %	21 792 \$	21 156 \$	636 \$	3,0 %
Résultat d'exploitation	588	510	78	15,3 %	1 039	886	153	17,3 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 175	840	335	39,9 %	2 215	1 573	642	40,8 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,6 %	7,8 %			10,2 %	7,4 %		
Amortissements des immobilisations corporelles	580 \$	341 \$	239 \$	70,1 %	1 160 \$	682 \$	478 \$	70,1 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	175	88	87	98,9 %	348	177	171	96,6 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	175	88	87	98,9 %	348	177	171	96,6 %
Impôt sur le résultat	107	114	(7)	(6,1) %	179	191	(12)	(6,3) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	143	142	1	0,7 %	251	256	(5)	(2,0) %
Montant ajusté du taux d'impôt ²⁾	26,7 %	26,8 %			26,6 %	26,8 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	289 \$	296 \$	(7) \$	(2,4) %	490 \$	511 \$	(21) \$	(4,1) %
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	286	50	236	472,0 %	484	427	57	13,3 %
Activités poursuivies	286	293	(7)	(2,4) %	484	505	(21)	(4,2) %
Activités abandonnées	—	(243)	243	100,0 %	—	(78)	78	100,0 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	373 \$	421 \$	(48) \$	(11,4) %	663 \$	782 \$	(119) \$	(15,2) %
Activités poursuivies	373	373	—	— %	663	685	(22)	(3,2) %
Activités abandonnées	—	48	(48)	(100,0) %	—	97	(97)	(100,0) %
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	0,77 \$	0,13 \$	0,64 \$	492,3 %	1,30 \$	1,12 \$	0,18 \$	16,1 %
Activités poursuivies	0,77 \$	0,77 \$	— \$	— %	1,30 \$	1,33 \$	(0,03) \$	(2,3) %
Activités abandonnées	— \$	(0,64) \$	0,64 \$	100,0 %	— \$	(0,21) \$	0,21 \$	100,0 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,01 \$	1,11 \$	(0,10) \$	(9,0) %	1,79 \$	2,05 \$	(0,26) \$	(12,7) %
Activités poursuivies	1,01 \$	0,98 \$	0,03 \$	3,1 %	1,79 \$	1,79 \$	— \$	— %
Activités abandonnées	— \$	0,13 \$	(0,13) \$	(100,0) %	— \$	0,26 \$	(0,26) \$	(100,0) %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	370,4	379,4			371,1	382,0		

- i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire liés aux activités poursuivies Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies s'est établi à 286 millions de dollars (0,77 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2019, ce qui représente une diminution de 7 millions de dollars (inchangé par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. Cette diminution tient compte de l'incidence défavorable d'environ 15 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 8 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire). Cette augmentation tient compte de l'amélioration de 15 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et a été en partie contrebalancée par la variation défavorable de 7 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 15 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation en raison essentiellement de ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises) attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives et par l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- la variation défavorable de 7 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 8 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) de la reprise sur les provisions liées au programme de carte Loblaw comptabilisée à l'exercice précédent;
 - la variation de 7 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable de 7 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 11 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) rapportant à une question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes;
- le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,02 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ lié aux activités poursuivies pour le deuxième trimestre de 2019 s'est établi à 373 millions de dollars, inchangé comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence d'un exercice à l'autre de la hausse de l'amortissement liée au transfert, a augmenté de 15 millions de dollars. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 1,01 \$, ce qui représente une hausse de 0,03 \$, ou 3,1 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de la hausse de l'amortissement liée au transfert, a augmenté d'environ 7,1 %, ou 0,07 \$ par action ordinaire, pour se chiffrer à 1,05 \$. L'augmentation reflète l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies s'est établi à 484 millions de dollars (1,30 \$ par action ordinaire), en baisse de 21 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Cette baisse tient compte de l'incidence défavorable de la hausse d'environ 31 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire) de l'amortissement liée au transfert et de l'incidence défavorable d'environ 6 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 16 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire). Cette augmentation tient compte de l'amélioration de 15 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation favorable de 1 million de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 15 millions de dollars (0,07 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises) attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives et par l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 facteur en partie contrebalancé par :
 - la performance du secteur Services financiers, qui reflète essentiellement l'augmentation du volume des opérations au sein du programme de fidélisation et la hausse des charges d'exploitation, y compris les coûts découlant des investissements dans la stratégie numérique, en partie contrebalancées par la hausse des produits;
- la variation favorable de 1 million de dollars (variation défavorable de 0,03 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 14 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) de la provision au titre des stocks liée à la réforme du réseau de la santé inscrite à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable de 11 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) rapportant à une question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) des produits gagnés au cours de l'exercice précédent découlant de la réduction progressive des activités de services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*^{MD};
 - la variation de 10 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
- le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,04 \$ par action ordinaire).

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 663 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 22 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence d'un exercice à l'autre de la hausse de l'amortissement liée au transfert et de la mise en œuvre de l'IFRS 16, a augmenté d'environ 15 millions de dollars. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 1,79 \$, inchangé par rapport à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence d'un exercice à l'autre de la hausse de l'amortissement liée au transfert et de la mise en œuvre de l'IFRS 16, a augmenté d'environ 5,6 %, ou 0,10 \$ par action ordinaire, pour se chiffrer à 1,89 \$. L'augmentation reflète l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Activités abandonnées Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités abandonnées a été de néant au deuxième trimestre de 2019, soit une hausse de 243 millions de dollars (0,64 \$ par action ordinaire) comparativement à la perte nette inscrite au deuxième trimestre de 2018. Pour l'exercice 2019 à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités abandonnées a été de néant, soit une hausse en regard de la perte nette de 78 millions de dollars (0,21 \$ par action ordinaire) inscrite en 2018.

Produits

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2019 (24 semaines)	2018 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	10 906 \$	10 600 \$	306 \$	2,9 %	21 358 \$	20 755 \$	603 \$	2,9 %
Services financiers	284	242	42	17,4 %	550	472	78	16,5 %
Consolidation et éliminations	(57)	(21)	(36)	(171,4) %	(116)	(71)	(45)	(63,4) %
Produits liés aux activités poursuivies	11 133 \$	10 821 \$	312 \$	2,9 %	21 792 \$	21 156 \$	636 \$	3,0 %

Les produits ont augmenté de 312 millions de dollars, ou 2,9 %, au deuxième trimestre de 2019 comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2018 pour s'établir à 11 133 millions de dollars. Cette hausse découle essentiellement d'une augmentation de 306 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 259 millions de dollars, ou 2,5 %, en raison de la hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables. La hausse s'explique également par une amélioration de 42 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Services financiers découlant d'une progression des produits d'intérêts et des commissions d'interchange ainsi que d'une augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Pour l'exercice 2019 à ce jour, les produits ont augmenté de 636 millions de dollars, ou 3,0 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 21 792 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable essentiellement à une hausse de 603 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 456 millions de dollars, ou 2,2 %, en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. La hausse s'explique également par une amélioration de 78 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Services financiers découlant d'une progression des produits d'intérêts et des commissions d'interchange ainsi que d'une augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 78 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018 pour s'établir à 588 millions de dollars. Cette hausse rend compte de l'incidence favorable d'environ 82 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 20 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 16 millions de dollars, ou 3,1 %, en raison de l'amélioration de 31 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, et a été en partie contrebalancé par la variation défavorable de 15 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 31 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, y compris l'apport positif de 6 millions de dollars de la consolidation des franchises, dont la performance a été en partie contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;

facteur en partie contrebalancé par :

- la variation défavorable de 15 millions de dollars d'éléments d'ajustement, en raison principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 11 millions de dollars de la reprise sur les provisions liées au programme de carte Loblaw comptabilisée à l'exercice précédent;
 - la variation de 10 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable de 9 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 15 millions de dollars se rapportant à une question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation a augmenté de 153 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 039 millions de dollars. Cette hausse rend compte de l'incidence favorable d'environ 157 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 42 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 38 millions de dollars, ou 4,3 %, en raison de l'amélioration de 44 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, et a été en partie contrebalancé par la variation défavorable de 6 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 44 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, y compris l'apport positif de 21 millions de dollars de la consolidation des franchises, ce qui a été en partie contrebalancé par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;

facteur en partie contrebalancé par :

- la variation défavorable de 6 millions de dollars d'éléments d'ajustement, en raison principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 21 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable de 20 millions de dollars des produits gagnés au cours de l'exercice précédent découlant de la réduction progressive des activités de services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 19 millions de dollars de la provision au titre des stocks liée à la réforme du réseau de la santé inscrite à l'exercice précédent;
- l'incidence favorable de 15 millions de dollars se rapportant à une question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019	2018 ⁴⁾	Variation	Variation	2019	2018 ⁴⁾	Variation	Variation
	(12 semaines)	(12 semaines)	(en \$)	(en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	(en \$)	(en %)
Vente au détail	1 128 \$	788 \$	340 \$	43,1 %	2 113 \$	1 460 \$	653 \$	44,7 %
Services financiers	47	52	(5)	(9,6) %	102	113	(11)	(9,7) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 175 \$	840 \$	335 \$	39,9 %	2 215 \$	1 573 \$	642 \$	40,8 %

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 335 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018 pour s'établir à 1 175 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable d'environ 290 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 45 millions de dollars, ou 5,4 %, au deuxième trimestre de 2019. L'augmentation de 45 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA²⁾ s'explique essentiellement par l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par celle du secteur Services financiers.

Pour l'exercice 2019 à ce jour, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 642 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 2 215 millions de dollars. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable d'environ 572 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 70 millions de dollars, ou 4,5 %. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA²⁾ enregistrée pour l'exercice à ce jour s'explique essentiellement par l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par celle du secteur Services financiers.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Au deuxième trimestre de 2019, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 239 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2018 pour s'établir à 580 millions de dollars. Cette hausse reflète l'incidence défavorable d'environ 208 millions de dollars de l'IFRS 16 et l'incidence défavorable d'environ 20 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés afin d'exclure ces incidences, ont augmenté de 11 millions de dollars, ou 3,2 %, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI.

Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 478 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 160 millions de dollars. Cette hausse reflète l'incidence défavorable d'environ 415 millions de dollars de l'IFRS 16 et l'incidence défavorable d'environ 42 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés afin d'exclure ces incidences, ont augmenté de 21 millions de dollars, ou 3,1 %, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 116 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 (119 millions de dollars en 2018) et de 235 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (240 millions de dollars en 2018) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 87 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2018 pour s'établir à 175 millions de dollars. Cette augmentation tient compte de l'incidence défavorable d'environ 82 millions de dollars de l'IFRS 16. Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, normalisées afin d'exclure cette incidence, ont augmenté de 5 millions de dollars, ou 5,7 %, en raison essentiellement de la hausse des charges d'intérêts du secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 171 millions de dollars comparativement à celles inscrites à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 348 millions de dollars. Cette augmentation d'un exercice à l'autre tient compte de l'incidence défavorable d'environ 164 millions de dollars de l'IFRS 16. Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, normalisées afin d'exclure cette incidence, ont augmenté de 7 millions de dollars, ou 4,0 %, en raison essentiellement de la hausse des charges d'intérêts du secteur Services financiers, en partie contrebalancée par le remboursement d'emprunts à terme.

Impôt sur le résultat

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019	2018 ⁴⁾	Variation	Variation	2019	2018 ⁴⁾	Variation	Variation
	(12 semaines)	(12 semaines)	(en \$)	(en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	(en \$)	(en %)
Impôt sur le résultat	107 \$	114 \$	(7) \$	(6,1) %	179 \$	191 \$	(12) \$	(6,3) %
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	32	28	4	14,3 %	68	65	3	4,6 %
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	4	—	4	100,0 %	4	—	4	100,0 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	143 \$	142 \$	1 \$	0,7 %	251 \$	256 \$	(5) \$	(2,0) %
Taux d'impôt effectif	25,9 %	27,0 %			25,9 %	26,9 %		
Montant ajusté du taux d'impôt ²⁾	26,7 %	26,8 %			26,6 %	26,8 %		

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au deuxième trimestre de 2019 s'est établie à 107 millions de dollars (114 millions de dollars en 2018) et le taux d'impôt effectif, à 25,9 % (27,0 % en 2018). La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est établie à 179 millions de dollars (191 millions de dollars en 2018) et le taux d'impôt effectif, à 25,9 % (26,9 % en 2018). La diminution du taux d'impôt effectif découle essentiellement de la réévaluation de certains soldes d'impôt différé attribuable à la baisse de taux quasi adoptée en Alberta annoncée au cours du trimestre. La baisse pour l'exercice à ce jour provient également de l'incidence de certains ajustements non récurrents en 2018 ayant découlé du fait qu'un groupe lié dont Weston et Wittington font partie a acquis le contrôle par droits de vote de la société.

Le montant ajusté de la charge d'impôt⁽²⁾ au deuxième trimestre de 2019 s'est établi à 143 millions de dollars (142 millions de dollars en 2018) et le montant ajusté du taux d'impôt⁽²⁾, à 26,7 % (26,8 % en 2018). Le montant ajusté de la charge d'impôt⁽²⁾ comptabilisé pour l'exercice à ce jour s'est établi à 251 millions de dollars (256 millions de dollars en 2018) et le montant ajusté du taux d'impôt⁽²⁾, à 26,6 % (26,8 % en 2018). Les diminutions sont principalement attribuables à une baisse de certains éléments non déductibles.

Autres questions liées à l'entreprise

Mise en œuvre de l'IFRS 16 En 2016, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié l'IFRS 16, qui remplace l'IAS 17 et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Le 30 décembre 2018, la société a mis en œuvre la norme selon l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les résultats de la société pour 2019 incluent la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16. Les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été retraités. Se reporter à la rubrique 10, « Normes comptables », du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions sur la mise en œuvre de l'IFRS 16.

La mise en œuvre de l'IFRS 16 a entraîné une hausse importante des actifs et des passifs inscrits au bilan consolidé résumé de la société ainsi qu'une modification du calendrier et de la présentation des charges liées aux contrats de location dans les résultats du secteur Vente au détail de la société. La société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation de 7,6 milliards de dollars et une obligation locative de 9,2 milliards de dollars en vertu de la nouvelle norme. Aux termes de l'IFRS 16, la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire dans le résultat d'exploitation en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location.

Le tableau qui suit présente l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 sur les résultats consolidés de la société au deuxième trimestre de 2019 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Favorable (défavorable)

	Variation (en \$)	
	(12 semaines)	(24 semaines)
Résultat d'exploitation	82 \$	157 \$
Montant ajusté du BAIIA ⁽²⁾	290	572
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(82)	(164)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(208)	(415)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	—	(6)
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	— \$	(0,02) \$

Transfert de Propriétés de Choix Le 1^{er} novembre 2018, la société et Weston, sa société mère, ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle la société a transféré à Weston sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour la société et ses actionnaires canadiens. La société ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et elle a cessé de consolider cette participation dans ses états financiers consolidés le 31 octobre 2018. La réorganisation est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toutes les données comparatives portant sur les résultats d'exploitation excluent les résultats de Propriétés de Choix.

Incidence sur les résultats du secteur Vente au détail En raison du transfert, les bâtiments détenus par Propriétés de Choix et loués à la société sont comptabilisés à titre de contrats de location et non plus à titre de bâtiments détenus. Les composantes des bâtiments liées à ces contrats de location découlant du transfert sont classées à titre d'améliorations locatives et amorties sur ce qui correspond à la période la moins longue entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité, jusqu'à un maximum de 25 ans. La durée résiduelle moyenne des contrats de location se rapportant à ces améliorations locatives est d'environ 10 ans. L'incidence de ce changement en 2019 devrait se traduire par une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles annuels d'environ 85 millions de dollars en regard de 2018. Les résultats financiers de la société pour le deuxième trimestre de 2019 rendent compte d'une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 20 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) et, pour l'exercice à ce jour, de 42 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire).

Processus et efficience La société continue de mettre en œuvre son plan pluriannuel lancé en 2018 dans le but d'améliorer les processus et de réaliser des gains d'efficience dans l'ensemble des infrastructures de l'administration, des magasins et du réseau de distribution. De nombreuses initiatives sont en cours afin d'atténuer la complexité et les coûts des activités commerciales en vue de mettre sur pied une structure opérationnelle à faible coût qui permettra à la société de continuer à investir dans ses secteurs de croissance stratégique. La direction prévoit engager des dépenses d'investissement et comptabiliser des charges de restructuration et autres charges afférentes à ces initiatives en 2019 et par la suite. Au deuxième trimestre de 2019, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 16 millions de dollars, liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficience (28 millions de dollars pour l'exercice à ce jour).

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- Le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum* et des services de courtage d'assurance, des services de dépôt ainsi que des services de télécommunications. Par suite de la réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des *Services financiers le Choix du Président*, le secteur Services financiers ne fournit plus de services bancaires aux particuliers.

4.1 Secteur Vente au détail

Sauf indication contraire, l'information financière qui suit représente les résultats liés aux activités poursuivies du secteur Vente au détail et reflète l'incidence de la hausse de l'amortissement liée au transfert, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019	2018 ⁴⁾		Variation (en \$)	Variation (en %)	2019	2018 ⁴⁾		Variation (en \$)	Variation (en %)
	(12 semaines)	(12 semaines)				(24 semaines)	(24 semaines)			
Chiffre d'affaires	10 906 \$	10 600 \$	306 \$	2,9 %		21 358 \$	20 755 \$	603 \$	2,9 %	
Résultat d'exploitation	546	458	88	19,2 %		947	758	189	24,9 %	
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 263	3 135	128	4,1 %		6 360	6 123	237	3,9 %	
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,9 %	29,6 %				29,8 %	29,5 %			
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 128 \$	788 \$	340 \$	43,1 %		2 113 \$	1 460 \$	653 \$	44,7 %	
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,3 %	7,4 %				9,9 %	7,0 %			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	575 \$	338 \$	237 \$	70,1 %		1 150 \$	677 \$	473 \$	69,9 %	

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019		2018 ⁴⁾		2019		2018 ⁴⁾	
	(12 semaines)		(12 semaines)		(24 semaines)		(24 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	7 858 \$	0,6 %	7 676 \$	0,8 %	15 373 \$	1,3 %	14 947 \$	1,3 %
Secteur des pharmacies au détail	3 048	4,0 %	2 924	1,7 %	5 985	3,1 %	5 808	2,7 %
Médicaments sur ordonnance	1 449	4,8 %	1 383	0,3 %	2 861	3,0 %	2 776	1,9 %
Produits de l'avant du magasin	1 599	3,3 %	1 541	3,0 %	3 124	3,2 %	3 032	3,4 %

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 10 906 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 306 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 259 millions de dollars, ou 2,5 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,6 % pour le trimestre à l'étude (0,8 % en 2018). Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail aux deuxièmes trimestres de 2019 et de 2018.
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modeste;
 - Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance est demeuré inchangé;
 - L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de la société a été conforme (légèrement inférieur en 2018) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 3,6 % (inflation de 0,1 % en 2018), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société;
 - Le secteur de l'alimentation au détail a affiché un achalandage moins élevé (plus élevé en 2018), mais une taille du panier plus élevée (moins élevée en 2018) au cours du trimestre.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,0 % (1,7 % en 2018). Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail aux deuxièmes trimestres de 2019 et de 2018.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 4,8 % (0,3 % en 2018). Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 3,8 % (3,0 % en 2018). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 3,7 % (2,9 % en 2018) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 0,6 % (diminué de 2,6 % en 2018);
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 3,3 % (3,0 % en 2018).

Au cours des 12 derniers mois, 18 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 11 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,6 %.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 21 358 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 603 millions de dollars, ou 2,9 %, par rapport à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 456 millions de dollars, ou 2,2 %. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 426 millions de dollars, ou 2,9 %, pour l'exercice à ce jour pour s'établir à 15 373 millions de dollars. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de 1,3 % (1,3 % en 2018) du chiffre d'affaires des magasins comparables pour l'exercice à ce jour. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 177 millions de dollars, ou 3,0 %, pour s'établir à 5 985 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 3,1 % (2,7 % en 2018), en raison de l'augmentation de 3,0 % (1,9 % en 2018) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance, ce qui reflète l'incidence défavorable de la poursuite de la réforme du réseau de la santé et l'augmentation de 3,2 % (3,4 % en 2018) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin.

Les échanges de cartes Loblaw se sont traduits par la remise aux clients de produits gratuits d'une valeur d'environ 1 million de dollars au deuxième trimestre de 2019 et d'environ 3 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, montants pour lesquels une provision avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2017. Ces échanges n'ont pas eu d'incidence favorable sur le chiffre d'affaires ou la performance financière de la société, et la direction n'estime pas qu'ils ont eu une incidence importante sur le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 88 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018 pour s'établir à 546 millions de dollars. La hausse tient compte de l'incidence favorable d'environ 82 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 20 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 26 millions de dollars, ou 5,7 %, en raison de l'amélioration de 38 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, laquelle a été en partie contrebalancée par la variation défavorable de 12 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 38 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et par la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. L'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète l'apport positif de 6 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises;

facteur en partie contrebalancé par :

- la variation défavorable de 12 millions de dollars d'éléments d'ajustement, qui s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 11 millions de dollars de la reprise sur les provisions liées au programme de carte Loblaw comptabilisée à l'exercice précédent;
 - la variation de 10 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable de 9 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 15 millions de dollars se rapportant à une question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes.

Le résultat d'exploitation a augmenté de 189 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 947 millions de dollars. La hausse tient compte de l'incidence favorable d'environ 157 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 42 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 74 millions de dollars, ou 9,8 %, en raison de l'amélioration de 60 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation favorable de 14 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 60 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et par la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. L'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète l'apport positif de 21 millions de dollars de la consolidation des franchises;
- la variation favorable de 14 millions de dollars d'éléments d'ajustement, qui s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 19 millions de dollars de la provision au titre des stocks liée à la réforme du réseau de la santé comptabilisée à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable de 15 millions de dollars se rapportant à une question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable de 21 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 263 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 128 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,9 %, en hausse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 27,9 %, en baisse de 10 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. Les marges ont subi l'incidence défavorable du secteur des pharmacies au détail, tandis que les marges du secteur de l'alimentation au détail se sont légèrement améliorées.

Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 6 360 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 237 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,8 %, en hausse de 30 points de base comparativement à celui inscrit en 2018. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 89 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 27,8 %, en baisse de 20 points de base comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Les marges ont subi l'incidence défavorable du secteur des pharmacies au détail, tandis que les marges du secteur de l'alimentation au détail se sont légèrement améliorées.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 128 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 340 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable d'environ 290 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16 et de l'incidence favorable de 10 millions de dollars de la consolidation des franchises. Le montant ajusté du BAIIA²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 50 millions de dollars, ou 6,3 %, en raison de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾ dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par une augmentation de 77 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives, normalisés afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises, ont augmenté de 24 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont améliorés de 30 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2018 pour s'établir à 20,3 %. L'amélioration est principalement attribuable aux initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités et à l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du change.

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 2 113 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 653 millions de dollars par rapport à celui inscrit à la période correspondante de 2018. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable d'environ 572 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16 et de l'incidence favorable de 30 millions de dollars de la consolidation des franchises. Le montant ajusté du BAIIA²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 81 millions de dollars, ou 5,5 %, en raison de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾ dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par une augmentation de 156 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives, normalisés afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises, ont augmenté de 37 millions de dollars, et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 20 points de base comparativement à ceux inscrits en 2018 pour s'établir à 20,7 %. L'augmentation découle essentiellement de ce qui suit :

- les initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités;
- la baisse des frais de commercialisation attribuable au lancement du programme *PC Optimum* à l'exercice précédent;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du change.

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ tient compte de profits de néant (néant en 2018) au deuxième trimestre de 2019 et de 5 millions de dollars (néant en 2018) pour l'exercice à ce jour au titre de la vente et de la cession-bail d'immeubles conclues avec Propriétés de Choix.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 575 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 237 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2018. Cette hausse tient compte de l'incidence défavorable d'environ 208 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 20 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés afin d'exclure ces incidences, ont augmenté de 9 millions de dollars, ou 2,7 %, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 150 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 473 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018. Cette hausse tient compte de l'incidence défavorable d'environ 415 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 42 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés afin d'exclure ces incidences, ont augmenté de 16 millions de dollars, ou 2,4 %, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 116 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2019 (119 millions de dollars en 2018) et de 235 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (240 millions de dollars en 2018) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Autres questions liées au secteur Vente au détail

Consolidation des franchises La société détient plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du deuxième trimestre de 2019, 424 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

La société convertira les franchises existantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises seront consolidées. Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société.

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (12 semaines)	2018 (12 semaines)	2019 (24 semaines)	2018 (24 semaines)
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	414	331	400	310
Ajouter : nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	10	21	24	42
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	424	352	424	352
Chiffre d'affaires	301 \$	254 \$	600 \$	453 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	306	243	593	445
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	35	25	62	32
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	17	13	34	25
Résultat d'exploitation	18	12	28	7
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	17	12	22	7

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

La société s'attend à ce que les nouvelles franchises consolidées et les franchises actuellement consolidées donnent lieu à des produits d'environ 1 300 millions de dollars, à un montant ajusté du BAIIA²⁾ d'environ 130 millions de dollars, à des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'environ 80 millions de dollars et à un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'environ 40 millions de dollars pour l'exercice 2019.

4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (12 semaines)	2018 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2019 (24 semaines)	2018 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	284 \$	242 \$	42 \$	17,4 %	550 \$	472 \$	78 \$	16,5 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	21	36	(15)	(41,7) %	52	97	(45)	(46,4) %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 15 juin 2019	Au 16 juin 2018	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 230 \$	2 977 \$	253 \$	8,5 %
Créances sur cartes de crédit	3 315	3 029	286	9,4 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	175	153	22	14,4 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,4 %	13,0 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,4 %	3,3 %		

Produits Les produits se sont établis à 284 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 42 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2018. Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 550 millions de dollars, en hausse de 78 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018. Cette augmentation découle essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des produits d'intérêts et des commissions d'interchange attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 21 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en baisse de 15 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2018, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation du volume des opérations au sein du programme de fidélisation;
- l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les investissements dans la stratégie numérique;
- l'augmentation des charges d'intérêts attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des produits dont il est question plus haut;
- la baisse des coûts d'acquisition de la clientèle.

Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 52 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en baisse de 45 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. La diminution du bénéfice avant impôt sur le résultat enregistrée pour le deuxième trimestre de 2019 et l'exercice à ce jour découle essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation du volume des opérations au sein du programme de fidélisation;
- l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les investissements dans la stratégie numérique;
- la comptabilisation de produits de 20 millions de dollars à l'exercice précédent, déduction faite de certains coûts engagés, liés à une entente conclue par la Banque PC en vue de mettre fin à une relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*;
- l'augmentation des charges d'intérêts attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des produits dont il est question plus haut;
- la baisse des coûts d'acquisition de la clientèle.

Créances sur cartes de crédit Au 15 juin 2019, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 315 millions de dollars, en hausse de 286 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 16 juin 2018. Cette hausse découle essentiellement de la croissance du solde moyen des clients et de la clientèle active par suite des investissements soutenus au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives en matière de commercialisation et de produits. Pour les mêmes raisons, les créances sur cartes de crédit ont augmenté pour s'établir à 175 millions de dollars, en hausse de 22 millions de dollars comparativement au 16 juin 2018.

Autres questions liées au secteur Services financiers

Réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu un paiement d'environ 44 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, dont une tranche de 20 millions de dollars a été comptabilisée durant la première moitié de l'exercice 2018 et une tranche de 24 millions de dollars a été comptabilisée en 2017.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

La participation de la société dans Propriétés de Choix a été présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière représente les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

5.1 Flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente les principales composantes des flux de trésorerie en fonction de toute l'information financière de la société, compte tenu des activités poursuivies et des activités abandonnées.

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019	2018 ⁴⁾	Variation	Variation	2019	2018 ⁴⁾	Variation	Variation
	(12 semaines)	(12 semaines)	(en \$)	(en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	(en \$)	(en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	929 \$	1 260 \$	(331) \$	(26,3) %	1 065 \$	1 798 \$	(733) \$	(40,8) %
Entrées (sorties) nettes liées aux :								
Activités d'exploitation	951 \$	591 \$	360 \$	60,9 %	1 911 \$	1 025 \$	886 \$	86,4 %
Activités d'investissement	(206)	(514)	308	59,9 %	472	(1 964)	2 436	124,0 %
Activités de financement	(523)	(148)	(375)	(253,4) %	(2 298)	332	(2 630)	(792,2) %
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	(2)	2	100,0 %	1	(4)	5	125,0 %
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	222 \$	(73) \$	295 \$	404,1 %	86 \$	(611) \$	697 \$	114,1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 151 \$	1 187 \$	(36) \$	(3,0) %	1 151 \$	1 187 \$	(36) \$	(3,0) %

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 951 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 360 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2018. L'augmentation découle surtout de la mise en œuvre de l'IFRS 16, qui a aussi eu un effet compensatoire sur les sorties nettes liées aux activités de financement. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation, normalisées afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, ont augmenté en raison essentiellement de la diminution de l'impôt sur le résultat payé et d'une variation favorable des provisions, en partie contrebalancées par la diminution du bénéfice en trésorerie.

Pour l'exercice 2019 à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 911 millions de dollars, en hausse de 886 millions de dollars comparativement à celles inscrites à la période correspondante de 2018. L'augmentation découle surtout de la mise en œuvre de l'IFRS 16, qui a aussi eu un effet compensatoire sur les sorties nettes liées aux activités de financement. L'augmentation, normalisée afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, est essentiellement attribuable à une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des provisions et des créances sur cartes de crédit, facteurs en partie contrebalancés par la baisse du bénéfice en trésorerie.

Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 206 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en baisse de 308 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2018. La diminution des sorties nettes liées aux activités d'investissement découle essentiellement du montant net en trésorerie ayant servi à l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT ») à l'exercice précédent, y compris le produit de 1 295 millions de dollars tiré de l'émission de débentures non garanties de premier rang, qui étaient classées à titre de dépôts de garantie au 24 mars 2018.

Pour l'exercice 2019 à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des entrées nettes de 472 millions de dollars, en hausse de 2 436 millions de dollars comparativement au montant inscrit à la période correspondante de 2018. L'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'investissement est principalement attribuable au montant net en trésorerie ayant servi à l'acquisition de CREIT à l'exercice précédent et au remboursement de la débenture de 800 millions de dollars de la société, qui était classée à titre de dépôts de garantie au 29 décembre 2018.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 15 juin 2019 et au 16 juin 2018 et pour les périodes closes à ces dates	2019 (24 semaines)	2018 (24 semaines)	Variation (en %)
Dépenses d'investissement liées aux activités poursuivies (en millions de dollars canadiens)	383 \$	356 \$	7,6 %
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	35,7	35,6	0,3 %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	16,3	16,2	0,6 %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	18,6	18,4	1,1 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,6	70,2	0,6 %
Nombre de magasins détenus par la société	551	551	— %
Nombre de magasins franchisés	536	532	0,8 %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 338	1 335	0,2 %
Nombre total de magasins	2 425	2 418	0,3 %
Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage)	8 %	72 %	
Biens immobiliers détenus par des franchisés (en pourcentage)	4 %	49 %	
Biens immobiliers détenus par les pharmaciens propriétaires (en pourcentage)	1 %	1 %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	64 800	64 600	0,3 %
Magasins franchisés	30 400	30 500	(0,3) %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	13 900	13 800	0,7 %

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 523 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 375 millions de dollars comparativement au montant inscrit au deuxième trimestre de 2018. La hausse des sorties nettes liées aux activités de financement, normalisées afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, s'explique par les émissions nettes de titres de créance à long terme plus élevées au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancées par la baisse des rachats d'actions ordinaires.

Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 2 298 millions de dollars pour l'exercice 2019 à ce jour, en hausse de 2 630 millions de dollars comparativement au montant inscrit à la période correspondante de 2018. La hausse des sorties nettes liées aux activités de financement, normalisées afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, s'explique par les émissions nettes de titres de créance à long terme plus élevées au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancées par la baisse des rachats d'actions ordinaires.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique 5.3, « Composantes de la dette totale ».

Flux de trésorerie disponibles²⁾ La définition des flux de trésorerie disponibles²⁾ a été modifiée au premier trimestre de 2019 afin que la normalisation exclue l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Les paiements au titre de la location ont été déduits du calcul, ce qui a pour résultat que l'IFRS 16 n'a eu aucune incidence sur la mesure.

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2019 (24 semaines)	2018 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	951 \$	591 \$	360 \$	60,9 %	1 911 \$	1 025 \$	886 \$	86,4 %
Moins : entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées ⁱ⁾	—	87	(87)	(100,0) %	—	136	(136)	(100,0) %
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies ⁱ⁾	951 \$	504 \$	447 \$	88,7 %	1 911 \$	889 \$	1 022 \$	115,0 %
Moins :								
Dépenses d'investissement	209	193	16	8,3 %	383	356	27	7,6 %
Intérêts payés	73	56	17	30,4 %	171	148	23	15,5 %
Paiements au titre de la location, montant net ⁱⁱ⁾	336	—	336	100,0 %	605	—	605	100,0 %
Flux de trésorerie disponibles²⁾ liés aux activités poursuivies	333 \$	255 \$	78 \$	30,6 %	752 \$	385 \$	367 \$	95,3 %

i) Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies comprennent des distributions reçues en 2018 et le paiement lié à la conversion des parts de catégorie C de société en commandite en 2018 provenant des activités abandonnées. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées comprennent les sorties liées à ces éléments.

ii) Comprend les loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives, déduction faite des paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ liés aux activités poursuivies se sont établis à 333 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, en hausse de 78 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2018. La hausse des flux de trésorerie disponibles²⁾ est essentiellement attribuable à la diminution de l'impôt sur le résultat payé et à la variation favorable des provisions.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ se sont établis à 752 millions de dollars pour l'exercice 2019 à ce jour, en hausse de 367 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018. Cette hausse des flux de trésorerie disponibles²⁾ découle essentiellement de la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des provisions et des créances sur cartes de crédit.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») et de certificats de placement garanti.

La société gère la structure de son capital en fonction de chacun de ses secteurs d'exploitation à présenter de manière à s'assurer que cette structure convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités. Le tableau qui suit présente le total de la dette liée aux activités poursuivies sur laquelle la direction exerce un suivi, par secteur d'exploitation à présenter :

	Au 15 juin 2019			Au 16 juin 2018			Au 29 décembre 2018		
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Dette bancaire	89 \$	— \$	89 \$	248 \$	— \$	248 \$	56 \$	— \$	56 \$
Dette à court terme	—	790	790	—	590	590	—	915	915
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	—	324	324	1 686	642	2 328	1 373	274	1 647
Dette à long terme ⁱ⁾	4 798	1 651	6 449	3 972	1 208	5 180	4 762	1 617	6 379
Certains autres passifs	49	—	49	43	—	43	48	—	48
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	4 936 \$	2 765 \$	7 701 \$	5 949 \$	2 440 \$	8 389 \$	6 239 \$	2 806 \$	9 045 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 239 \$	— \$	1 239 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Obligations locatives	7 749	—	7 749	—	—	—	—	—	—
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	13 924 \$	2 765 \$	16 689 \$	5 949 \$	2 440 \$	8 389 \$	6 239 \$	2 806 \$	9 045 \$

i) Avant la mise en œuvre de l'IFRS 16, la dette à long terme au 16 juin 2018 et au 29 décembre 2018 tenait compte d'obligations découlant de contrats de location-financement de 552 millions de dollars et de 535 millions de dollars, respectivement.

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société suit de près le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 15 juin 2019 ⁱ⁾	Au 16 juin 2018	Au 29 décembre 2018
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	3,0x	1,8x	1,9x

i) Tient compte de l'incidence annualisée de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle devrait augmenter d'environ 1,2 milliard de dollars sur une base annualisée en raison des changements dans la présentation des charges de loyers de la société.

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 15 juin 2019 a augmenté comparativement à ceux inscrits au 16 juin 2018 et au 29 décembre 2018, en raison essentiellement de l'augmentation de la dette du secteur Vente au détail qui a découlé de la hausse des obligations locatives par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Cette hausse a été contrebalancée en partie par l'amélioration du montant ajusté du BAIIA²⁾, également par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 16.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 15 juin 2019 et les a respectées tout au long du deuxième trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 15 juin 2019 et les a respectées tout au long du deuxième trimestre.

5.3 Composantes de la dette totale

Déventures Au quatrième trimestre de 2018, la société a émis des déventures d'une valeur totale de 800 millions de dollars. Le produit de l'émission de ces déventures a servi au premier trimestre de 2019 à racheter, à leur valeur nominale, les déventures de 800 millions de dollars à 3,75 % dont la date d'échéance initiale était le 12 mars 2019.

Aucune déventure n'a été émise ou remboursée au cours du deuxième trimestre de 2019. Au cours du deuxième trimestre de 2018, les billets de Corporation Shoppers Drug Mart totalisant 275 millions de dollars ont été remboursés à leur échéance. Les billets portaient intérêt au taux de 2,36 %.

Facilités de crédit engagées La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars venant à échéance le 10 juin 2021. Ces facilités comportent certaines clauses restrictives de nature financière. Au 15 juin 2019, aucun montant n'avait été prélevé sur ces facilités (néant au 16 juin 2018 et au 29 décembre 2018).

Fiducies de titrisation indépendantes La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars canadiens)	Au 15 juin 2019	Au 16 juin 2018	Au 29 décembre 2018
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD}	750 \$	900 \$	750 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	790	590	915
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 540 \$	1 490 \$	1 665 \$

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 15 juin 2019 et s'y est conformée tout au long du deuxième trimestre de 2019.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2019, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars qui arrivent à échéance le 17 juillet 2024 et portent intérêt à un taux moyen pondéré de 2,28 %.

Fiducies de financement indépendantes Au 15 juin 2019, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 526 millions de dollars (549 millions de dollars au 16 juin 2018; 536 millions de dollars au 29 décembre 2018) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. Au 15 juin 2019, la société avait accordé un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 16 juin 2018 et au 29 décembre 2018) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % en 2018) du principal des prêts en cours.

Au deuxième trimestre de 2019, la société a renouvelé la facilité de crédit engagée renouvelable liée aux fiducies de financement indépendantes, et ce, jusqu'au 27 mai 2022.

5.4 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

	Au 15 juin 2019 ⁱⁱ⁾	Au 16 juin 2018	Au 29 décembre 2018
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	13,5 %	12,6 %	12,6 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ⁱ⁾ sur une base annuelle	7,9 %	9,7 %	9,8 %

i) Tient compte de l'incidence annualisée de l'IFRS 16. Le montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt²⁾ devrait augmenter d'environ 0,2 milliard de dollars sur une base annualisée en raison des changements dans la présentation des charges de loyers de la société.

ii) Les capitaux propres d'ouverture et le capital d'ouverture tiennent compte de la mise en œuvre de l'IFRS 16 dans le calcul des capitaux propres moyens et du capital moyen, respectivement.

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 15 juin 2019 a augmenté comparativement au montant inscrit au 16 juin 2018 et au 29 décembre 2018, en raison essentiellement de la diminution des résultats non distribués qui a découlé de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et des rachats d'actions ordinaires.

Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 15 juin 2019 a diminué comparativement au montant inscrit au 16 juin 2018 et au 29 décembre 2018, en raison essentiellement de l'augmentation du total de la dette attribuable à la hausse des obligations locatives par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Cette hausse de la dette a été contrebalancée en partie par l'amélioration du montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt²⁾, également par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 16.

5.5 Notation

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débetures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

5.6 Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes présentées :

	15 juin 2019 (12 semaines)		16 juin 2018 (12 semaines)		15 juin 2019 (24 semaines)		16 juin 2018 (24 semaines)	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	369 092 041	7 203 \$	379 047 936	7 344 \$	371 790 967	7 177 \$	386 293 941	7 460 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	619 566	30	93 896	5	1 316 397	63	954 918	46
Rachetées et annulées	(3 611 170)	(70)	(4 559 682)	(89)	(7 006 927)	(77)	(12 666 709)	(246)
Émises et en circulation à la clôture de la période	366 100 437	7 163 \$	374 582 150	7 260 \$	366 100 437	7 163 \$	374 582 150	7 260 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(576 588)	(11) \$	(315 685)	(6) \$	(734 727)	(15) \$	(780 938)	(15) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	—	—	(300 000)	(5)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	21 133	1	43 908	1	479 272	10	509 161	10
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(555 455)	(10) \$	(271 777)	(5) \$	(555 455)	(10) \$	(271 777)	(5) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	365 544 982	7 153 \$	374 310 373	7 255 \$	365 544 982	7 153 \$	374 310 373	7 255 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	367 767 214		377 122 580		368 396 964		379 573 260	

Dividendes Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	15 juin 2019 ⁱ⁾ (12 semaines)	16 juin 2018 (12 semaines)	15 juin 2019 (24 semaines)	16 juin 2018 (24 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :				
Actions ordinaires	0,315 \$	0,295 \$	0,610 \$	0,565 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$	0,66250 \$	0,66250 \$

- i) Les dividendes de 0,315 \$ par action ordinaire déclarés pour le deuxième trimestre de 2019 étaient à payer le 1^{er} juillet 2019 et ont été payés ultérieurement le 2 juillet 2019. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le deuxième trimestre de 2019 étaient à payer le 30 juin 2019 et ont été payés ultérieurement le 2 juillet 2019.

(en millions de dollars canadiens)	15 juin 2019 (12 semaines)	16 juin 2018 (12 semaines)	15 juin 2019 (24 semaines)	16 juin 2018 (24 semaines)
Dividendes déclarés :				
Actions ordinaires	114 \$	110 \$	224 \$	213 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	3	3	6	6
Total des dividendes déclarés	117 \$	113 \$	230 \$	219 \$

Après la clôture du deuxième trimestre de 2019, le Conseil d'administration de la société a déclaré un dividende trimestriel de 0,315 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} octobre 2019 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2019, et un dividende sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 septembre 2019 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2019. Au moment où un dividende est déclaré, la société fait état sur son site Web, loblaw.ca, de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	15 juin 2019 (12 semaines)	16 juin 2018 (12 semaines)	15 juin 2019 (24 semaines)	16 juin 2018 (24 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions)	3 611 170	4 559 682	7 006 927	12 666 709
Contrepartie en trésorerie payée ⁱ⁾	250 \$	300 \$	465 \$	844 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	180	211	203	598
Diminution du capital social ordinaire	70	89	77	246
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	—	300 000	—
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	— \$	20 \$	— \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	—	15	—
Diminution du capital social ordinaire	—	—	5	—

- i) Comprend un montant de 185 millions de dollars payé en lien avec des actions ordinaires relativement au régime d'achat d'actions automatique, qui est décrit plus bas.

Au cours du premier trimestre de 2019, la société a mené à terme un régime d'achat d'actions automatique (« RAAA »), lequel avait été mis sur pied au quatrième trimestre de 2018 afin de faciliter le rachat des actions ordinaires de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Conformément au RAAA, le courtier de la société a acheté 2 927 733 actions ordinaires en contrepartie d'environ 185 millions de dollars.

Au deuxième trimestre de 2019, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 18 455 884 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 15 juin 2019, la société avait racheté 3 611 170 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur.

5.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan de la société au deuxième trimestre de 2019. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2018 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. La société a recours à des contrats à terme sur obligations et à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance. La société n'a conclu aucun contrat à terme sur obligations ou swap de taux d'intérêt important au deuxième trimestre de 2019.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du deuxième trimestre de 2019, voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2018 et 2017 comptaient 52 semaines. Le prochain exercice de 53 semaines sera l'exercice 2020. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines.

La participation de la société dans Propriétés de Choix est présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière reflète les résultats de la société liés aux activités poursuivies et tient compte de l'incidence de la hausse de l'amortissement liée au transfert, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres :

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (16 semaines)	2017 ⁴⁾ (16 semaines)
Produits	11 133 \$	10 821 \$	10 659 \$	10 335 \$	11 218 \$	10 992 \$	14 319 \$	14 163 \$
Montant ajusté du BAIIA²⁾	1 175	840	1 040	733	895	882	1 060	1 051
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	286	50	198	377	221	31	106	883
Activités poursuivies	286	293	198	212	228	(24)	(26)	767
Activités abandonnées	—	(243)	—	165	(7)	55	132	116
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾	373 \$	421 \$	290 \$	361 \$	402 \$	436 \$	562 \$	549 \$
Activités poursuivies	373	373	290	312	388	398	466	470
Activités abandonnées	—	48	—	49	14	38	96	79
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire :								
De base (en dollars)	0,78 \$	0,13 \$	0,54 \$	0,99 \$	0,59 \$	0,08 \$	0,28 \$	2,25 \$
Activités poursuivies	0,78 \$	0,77 \$	0,54 \$	0,55 \$	0,61 \$	(0,06) \$	(0,07) \$	1,95 \$
Activités abandonnées	— \$	(0,64) \$	— \$	0,44 \$	(0,02) \$	0,14 \$	0,35 \$	0,30 \$
Dilué (en dollars)	0,77 \$	0,13 \$	0,53 \$	0,98 \$	0,59 \$	0,08 \$	0,28 \$	2,24 \$
Activités poursuivies	0,77 \$	0,77 \$	0,53 \$	0,55 \$	0,61 \$	(0,06) \$	(0,07) \$	1,94 \$
Activités abandonnées	— \$	(0,64) \$	— \$	0,43 \$	(0,02) \$	0,14 \$	0,35 \$	0,30 \$
Montant ajusté dilué du bénéfice net par action ordinaire²⁾ (en dollars)	1,01 \$	1,11 \$	0,78 \$	0,94 \$	1,07 \$	1,12 \$	1,49 \$	1,39 \$
Activités poursuivies	1,01 \$	0,98 \$	0,78 \$	0,81 \$	1,03 \$	1,02 \$	1,24 \$	1,19 \$
Activités abandonnées	— \$	0,13 \$	— \$	0,13 \$	0,04 \$	0,10 \$	0,25 \$	0,20 \$
Inflation (déflation) nationale moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	3,6 %	0,1 %	3,3 %	1,2 %	1,7 %	1,0 %	0,3 %	0,3 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,6 %	0,8 %	2,0 %	1,9 %	0,8 %	0,5 %	0,9 %	1,4 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	4,0 %	1,7 %	2,2 %	3,7 %	1,9 %	3,6 %	2,5 %	3,3 %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- les fluctuations du prix de vente de l'essence des postes d'essence de la société;
- la cession des activités de postes d'essence au troisième trimestre de 2017;
- la consolidation des franchises;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,5 million de pieds carrés pour atteindre 70,6 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et le bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- la cession des activités de postes d'essence au troisième trimestre de 2017;
- les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé;
- les économies de coûts et l'efficacité sur le plan de l'exploitation découlant des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques;
- les variations de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société;
- l'incidence positive du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation;
- l'incidence de certains éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », notamment :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence;
 - la charge liée à Glenhuron Bank Limited;
 - le programme *PC Optimum*;
 - le programme de carte Loblaw;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - la réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des *Services financiers le Choix du Président*;
 - l'incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 - la réévaluation des soldes d'impôt différé;
 - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
 - le profit ou la perte sur la vente d'immeubles;
 - certains éléments liés à des périodes précédentes.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par la consolidation des franchises, puisque le résultat connexe inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au deuxième trimestre de 2019 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 29 décembre 2018 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2018 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2018 ainsi que la notice annuelle 2018 de la société peuvent être consultés au www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

10. Normes comptables

Norme comptable entrée en vigueur en 2019

IFRS 16 En 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, qui remplace l'IAS 17 et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les preneurs comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation, qui représente le contrôle qu'ils exercent sur le bien sous-jacent et leur droit de l'utiliser, et une obligation locative qui représente leur obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Les exigences de comptabilisation s'appliquant au bailleur demeurent semblables à celles de l'IAS 17.

L'IFRS 16 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Dans le cas des contrats de location aux termes desquels elle est le preneur, la société avait le choix d'adopter une approche entièrement rétrospective ou une approche rétrospective modifiée lors de la transition à l'IFRS 16. La société a adopté la norme le 30 décembre 2018 selon l'approche rétrospective modifiée. Elle a appliqué les exigences de la norme de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 30 décembre 2018 sans retraitement des chiffres de la période comparative. Selon l'approche rétrospective modifiée, la société a choisi d'évaluer l'ensemble des actifs au titre de droits d'utilisation de manière rétrospective comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début des contrats de location.

La quasi-totalité des contrats de location simple de la société sont des contrats de location immobiliers visant des magasins de détail, des centres de distribution et des bureaux. Les autres biens loués comprennent des véhicules à passagers, des camions et du matériel informatique. La société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives à l'égard de ses contrats de location simple, sauf pour certaines catégories de biens sous-jacents dont les durées du contrat de location sont de 12 mois ou moins. La charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Il n'y a pas d'incidence importante au titre des contrats de location-financement existants de la société aux termes de l'IAS 17 en tant que preneur.

La société possède et loue également des immeubles qui sont loués ou sous-loués à des tiers, respectivement. Les sous-locations ont principalement trait à des franchisés non consolidés, à des locataires complémentaires et à des terrains accueillant des postes d'essence. En tant que bailleur intermédiaire, la société a évalué de nouveau le classement de ses contrats de sous-location en fonction des actifs au titre de droits d'utilisation découlant du bail principal et a comptabilisé une créance correspondante au titre du contrat de location-financement lorsque la conclusion de la réévaluation s'est avérée être que le contrat de sous-location était un contrat de location-financement.

L'IFRS 16 permet l'utilisation d'exemptions relatives à la comptabilisation et de mesures de simplification. La société a appliqué les exemptions relatives à la comptabilisation et les mesures de simplification suivantes :

- elle a conservé l'ancienne définition d'un contrat de location pour les contrats en vigueur à la date de l'application initiale;
- elle a exclu certains contrats de location à court terme de la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16;
- elle a appliqué la norme à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires, notamment des contrats de location de véhicules et d'équipement;
- elle a appliqué un seul taux d'actualisation à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques raisonnablement similaires à la date d'application initiale;
- elle a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de l'application initiale;
- elle a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date de l'application initiale.

La société n'a pas eu recours à la mesure de simplification qui permet à un preneur d'évaluer si des contrats de location sont déficitaires en appliquant l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, immédiatement avant la date d'application initiale plutôt que de procéder à un test de dépréciation. À la date de l'application initiale, la société a appliqué les exigences de l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, et a comptabilisé dans les résultats non distribués d'ouverture une perte de valeur de 94 millions de dollars sur les actifs au titre de droits d'utilisation, ce qui représente un montant additionnel de 46 millions de dollars venant s'ajouter à la provision au titre des contrats déficitaires.

L'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan de la société au 30 décembre 2018 se présente comme suit :

Bilan consolidé résumé (en millions de dollars canadiens)/Augmentation (diminution)	Au 30 décembre 2018
Actifs courants	
Charges payées d'avance et autres actifs	(104) \$
Total des actifs courants	(104) \$
Immobilisations corporelles ⁱ⁾	(435)
Actifs au titre de droits d'utilisation ⁱ⁾	7 602
Immobilisations incorporelles	(82)
Actifs d'impôt différé	34
Autres actifs	128
Total des actifs	7 143 \$
Passifs courants	
Fournisseurs et autres passifs	(11) \$
Provisions	(4)
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme ⁱ⁾	(37)
Tranche à moins d'un an des obligations locatives ^{i), ii)}	1 192
Total des passifs courants	1 140 \$
Provisions	(51)
Dette à long terme ⁱ⁾	(498)
Obligations locatives ^{i), ii)}	7 985
Passifs d'impôt différé	(256)
Autres passifs	(379)
Résultats non distribués	(798)
Total des passifs et des capitaux propres	7 143 \$

- i) Les contrats de location qui étaient auparavant classés à titre de contrats de location-financement en vertu de l'IAS 17 ont été comptabilisés dans les immobilisations corporelles, la tranche à moins d'un an de la dette à long terme et la dette à long terme. Depuis le 30 décembre 2018, ces soldes sont compris dans les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives.
- ii) Le calcul des obligations locatives ne tient pas compte des contrats de location à court terme ou des contrats de location aux termes desquels les paiements au titre de la location peuvent varier et ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux. Ces charges au titre de contrats de location sont la plupart du temps systématiquement comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Pour calculer les obligations locatives, la société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux au 30 décembre 2018. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré est de 4,36 %. La durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location était d'environ 10 ans au 30 décembre 2018.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les obligations locatives comptabilisées au 30 décembre 2018 et les engagements aux termes de contrats de location simple présentés en vertu de l'IAS 17 au 29 décembre 2018, actualisés selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré à la date de l'application initiale :

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 décembre 2018
Engagement aux termes de contrats de location simple au 29 décembre 2018 présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la société	9 987 \$
Montant actualisé selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 30 décembre 2018	8 048 \$
Obligations découlant de contrats de location-financement comptabilisées au 29 décembre 2018	535
Options de renouvellement et de résiliation que la société a la certitude raisonnable d'exercer	594
Obligations locatives comptabilisées au 30 décembre 2018	9 177 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 192 \$
Obligations locatives	7 985
Total des obligations locatives	9 177 \$

Estimations comptables critiques et jugements au titre des contrats de location

Jugements posés en lien avec les méthodes comptables mises en œuvre La direction exerce un jugement pour déterminer la durée appropriée de chaque contrat de location. Elle prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation, notamment les investissements dans des améliorations locatives majeures, les rendements des magasins et les pratiques commerciales antérieures. Les périodes visées par des options de renouvellement sont prises en compte dans la durée du contrat de location uniquement si la direction a la certitude raisonnable que l'option sera exercée. La direction considère le seuil de certitude raisonnable comme un seuil élevé. Tout changement touchant le contexte économique ou le secteur de la vente au détail pourrait influencer sur l'évaluation par la direction de la durée du contrat de location, et toute modification de l'estimation par la direction des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur le bilan et l'état des résultats de la société.

Principales sources d'estimation Afin de déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la société doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque bien loué ou au portefeuille de biens loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La direction détermine le taux d'emprunt marginal de chaque bien loué ou du portefeuille de biens loués en prenant en considération le degré de solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur du bien loué sous-jacent ainsi que l'environnement économique dans lequel le bien loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent changer par suite de changements macroéconomiques.

11. Perspectives³⁾

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de la société axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

La société continuera à concentrer ses efforts sur l'amélioration des processus et de l'efficacité en vue de contrer la hausse des coûts et de financer des investissements supplémentaires de façon soutenue dans ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé relié et les Paiements et récompenses.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, exclusion faite de l'incidence du transfert de Propriétés de Choix, la société prévoit ce qui suit en 2019 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour le secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice net;
- l'affectation d'environ 1,1 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

12. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail; le montant ajusté du rendement des capitaux propres; et le montant ajusté du rendement du capital. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

La participation de la société dans Propriétés de Choix a été présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière représente les résultats de la société liés aux activités poursuivies.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2019 (12 semaines)				2018 ⁴⁾ (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	10 906 \$	284 \$	(57) \$	11 133 \$	10 600 \$	242 \$	(21) \$	10 821 \$
Coût des marchandises vendues	7 643	39	—	7 682	7 465	26	—	7 491
Marge brute	3 263 \$	245 \$	(57) \$	3 451 \$	3 135 \$	216 \$	(21) \$	3 330 \$
Montant ajusté de la marge brute	3 263 \$	245 \$	(57) \$	3 451 \$	3 135 \$	216 \$	(21) \$	3 330 \$

	2019 (24 semaines)				2018 ⁴⁾ (24 semaines)			
Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	21 358 \$	550 \$	(116) \$	21 792 \$	20 755 \$	472 \$	(71) \$	21 156 \$
Coût des marchandises vendues	14 998	70	—	15 068	14 651	48	—	14 699
Marge brute	6 360 \$	480 \$	(116) \$	6 724 \$	6 104 \$	424 \$	(71) \$	6 457 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	—	19	—	—	19
Montant ajusté de la marge brute	6 360 \$	480 \$	(116) \$	6 724 \$	6 123 \$	424 \$	(71) \$	6 476 \$

Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks Au premier trimestre de 2018, la société a comptabilisé une provision pour perte de valeur liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation à l'égard de ses stocks de médicaments génériques par suite de la réforme du réseau de la santé qui a été annoncée au premier trimestre de 2018 et qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2019 (12 semaines)			2018 ⁴⁾ (12 semaines)		
Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			289 \$			296 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			17			12
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			175			88
Impôt sur le résultat			107			114
Résultat d'exploitation	546 \$	42 \$	588 \$	458 \$	52 \$	510 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	116 \$	— \$	116 \$	119 \$	— \$	119 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	16	—	16	7	—	7
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	4	—	4	(6)	—	(6)
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	2	—	2	—	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	—	1	—	1
Programme de carte Loblaw	—	—	—	(11)	—	(11)
Réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	—	—	(3)	(3)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	—	1	—	1
Certains éléments liés à des périodes précédentes	(15)	—	(15)	—	—	—
Éléments d'ajustement	123 \$	— \$	123 \$	111 \$	(3) \$	108 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	669 \$	42 \$	711 \$	569 \$	49 \$	618 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	575	5	580	338	3	341
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(116)	—	(116)	(119)	—	(119)
Montant ajusté du BAIIA	1 128 \$	47 \$	1 175 \$	788 \$	52 \$	840 \$

	2019 (24 semaines)			2018 ⁽⁴⁾ (24 semaines)		
Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			490 \$			511 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			22			7
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			348			177
Impôt sur le résultat			179			191
Résultat d'exploitation	947 \$	92 \$	1 039 \$	758 \$	128 \$	886 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix	235 \$	— \$	235 \$	240 \$	— \$	240 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	28	—	28	7	—	7
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	10	—	10	1	—	1
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	2	—	2	(11)	—	(11)
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	19	—	19
Programme de carte Loblaw	—	—	—	8	—	8
Réduction progressive des activités de services bancaires des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	—	—	(20)	(20)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(3)	—	(3)	1	—	1
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(6)	—	(6)	—	—	—
Certains éléments liés à des périodes précédentes	(15)	—	(15)	—	—	—
Éléments d'ajustement	251 \$	— \$	251 \$	265 \$	(20) \$	245 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 198 \$	92 \$	1 290 \$	1 023 \$	108 \$	1 131 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 150	10	1 160	677	5	682
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(235)	—	(235)	(240)	—	(240)
Montant ajusté du BAIIA	2 113 \$	102 \$	2 215 \$	1 460 \$	113 \$	1 573 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 525 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en Bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Profit/perte sur la vente d'immeubles non exploités Au deuxième trimestre de 2019, la société a cédé des terrains vacants à une tierce partie et a comptabilisé une perte de 2 millions de dollars liée à la vente.

Achats de rentes et rachats de régimes de retraite La société procède à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés. Ces activités visent à réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et à atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Programme de carte Loblaw Au quatrième trimestre de 2017, la société et Weston ont reconnu avoir participé à une entente de fixation des prix dans l'ensemble du secteur concernant certains produits de boulangerie emballés, compte tenu de laquelle la société a offert aux clients une carte Loblaw de 25 \$ qui peut être utilisée pour l'achat d'articles vendus dans les magasins d'alimentation Loblaw partout au Canada. La société a comptabilisé une charge de 107 millions de dollars liée au programme de carte Loblaw au quatrième trimestre de 2017. La société a comptabilisé une reprise de 11 millions de dollars au deuxième trimestre 2018.

Réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu un paiement d'environ 44 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, dont une tranche de 20 millions de dollars a été comptabilisée durant la première moitié de l'exercice 2018 et une tranche de 24 millions de dollars a été comptabilisée en 2017.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Certains éléments liés à des périodes précédentes Au deuxième trimestre de 2019, la société a révisé son estimation du montant à payer à l'égard de la question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)	2019 (24 semaines)	2018 ⁴⁾ (24 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	175 \$	88 \$	348 \$	177 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	175 \$	88 \$	348 \$	177 \$

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)	2019 (24 semaines)	2018 ⁴⁾ (24 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	711 \$	618 \$	1 290 \$	1 131 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	175	88	348	177
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	536 \$	530 \$	942 \$	954 \$
Impôt sur le résultat	107 \$	114 \$	179 \$	191 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	32	28	68	65
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi	4	—	4	—
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	143 \$	142 \$	251 \$	256 \$
Taux d'impôt effectif	25,9 %	27,0 %	25,9 %	26,9 %
Montant ajusté du taux d'impôt	26,7 %	26,8 %	26,6 %	26,8 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi Les actifs et les passifs d'impôt différé de la société reflètent l'incidence des modifications des taux d'impôt provinciaux des sociétés prévus par la loi, ce qui donne lieu à l'imposition d'une charge ou à un avantage inscrits dans les résultats. La société applique toute modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi dans la période au cours de laquelle elle est quasi adoptée par l'instance législative.

Au deuxième trimestre de 2019, le gouvernement de l'Alberta a quasi adopté une diminution progressive du taux d'impôt provincial des sociétés prévu par la loi, qui passera de 12 % à 8 % d'ici 2022. La société a comptabilisé un bénéfice de 4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour lié à la réévaluation de ses soldes d'impôt différé.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)	2019 (24 semaines)	2018 ⁴⁾ (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	289 \$	53 \$	490 \$	433 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	243	—	78
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	289 \$	296 \$	490 \$	511 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(6)	(6)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	286 \$	293 \$	484 \$	505 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	289 \$	296 \$	490 \$	511 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	87	80	179	180
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	376 \$	376 \$	669 \$	691 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(6)	(6)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	373 \$	373 \$	663 \$	685 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	370,4	379,4	371,1	382,0

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2019 (12 semaines)		2018 ⁴⁾ (12 semaines)		2019 (24 semaines)		2018 ⁴⁾ (24 semaines)	
Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire
Activités poursuivies	286 \$	0,77 \$	293 \$	0,77 \$	484 \$	1,30 \$	505 \$	1,33 \$
Activités abandonnées	—	—	(243)	(0,64)	—	—	(78)	(0,21)
Montant présenté	286 \$	0,77 \$	50 \$	0,13 \$	484 \$	1,30 \$	427 \$	1,12 \$
Activités poursuivies	286 \$	0,77 \$	293 \$	0,77 \$	484 \$	1,30 \$	505 \$	1,33 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	85 \$	0,23 \$	87 \$	0,23 \$	171 \$	0,46 \$	176 \$	0,44 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	12	0,03	5	0,01	21	0,06	5	0,02
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	3	0,01	(4)	(0,01)	2	0,01	(8)	(0,02)
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	2	0,01	—	—	(5)	(0,01)	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	1	—	7	0,02	1	—
Programme de carte Loblaw	—	—	(8)	(0,02)	—	—	6	0,02
Réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	(2)	—	—	—	(15)	(0,04)
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	—	—	—	14	0,04
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	1	—	(2)	(0,01)	1	—
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	(4)	(0,01)	—	—	(4)	(0,01)	—	—
Certains éléments liés à des périodes précédentes	(11)	(0,03)	—	—	(11)	(0,03)	—	—
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	87 \$	0,24 \$	80 \$	0,21 \$	179 \$	0,49 \$	180 \$	0,46 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	373 \$	1,01 \$	373 \$	0,98 \$	663 \$	1,79 \$	685 \$	1,79 \$
Activités abandonnées	— \$	— \$	(243) \$	(0,64) \$	— \$	— \$	(78) \$	(0,21) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ⁱ⁾	— \$	— \$	192 \$	0,51 \$	— \$	— \$	68 \$	0,18 \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	100	0,26	—	—	109	0,30
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	7	0,02	—	—	7	0,02
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	—	(8)	(0,02)	—	—	(9)	(0,03)
Éléments d'ajustement liés aux activités abandonnées	— \$	— \$	291 \$	0,77 \$	— \$	— \$	175 \$	0,47 \$
Montant ajusté au titre des activités abandonnées	— \$	— \$	48 \$	0,13 \$	— \$	— \$	97 \$	0,26 \$
Total du montant ajusté de la société	373 \$	1,01 \$	421 \$	1,11 \$	663 \$	1,79 \$	782 \$	2,05 \$

i) Les profits ou les pertes au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ne sont pas assujettis à l'impôt.

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute²⁾ et le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société a été touché par les éléments suivants :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie Avant le transfert de Propriétés de Choix, la société était exposée aux fluctuations des cours du marché en raison des parts qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société et du fait que la société consolidait Propriétés de Choix. Ces parts étaient présentées à titre de passif aux bilans consolidés de la société, puisqu'elles étaient rachetables au gré du porteur pour une contrepartie en trésorerie, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif était comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraînait une augmentation (diminution) des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes Au premier trimestre de 2018, la société a comptabilisé dans les activités abandonnées des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix.

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour les périodes closes aux dates indiquées. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

La définition des flux de trésorerie disponibles²⁾ a été modifiée au premier trimestre de 2019 afin que la normalisation exclue l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Les paiements au titre de la location ont été déduits du calcul, ce qui a pour résultat que l'IFRS 16 n'a eu aucune incidence sur la mesure.

Pour les périodes closes le 15 juin 2019 et le 16 juin 2018 (en millions de dollars canadiens)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)	2019 (24 semaines)	2018 ⁴⁾ (24 semaines)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies ⁱ⁾	951 \$	504 \$	1 911 \$	889 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées ⁱ⁾	—	87	—	136
Total des entrées nettes liées aux activités d'exploitation de la société	951 \$	591 \$	1 911 \$	1 025 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies ⁱ⁾	951 \$	504 \$	1 911 \$	889 \$
Moins :				
Dépenses d'investissement	209	193	383	356
Intérêts payés	73	56	171	148
Paiements au titre de la location, montant net ⁱⁱ⁾	336	—	605	—
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies	333 \$	255 \$	752 \$	385 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées ⁱ⁾	— \$	87 \$	— \$	136 \$
Moins :				
Dépenses d'investissement	—	53	—	112
Intérêts payés	—	41	—	104
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités abandonnées	— \$	(7) \$	— \$	(80) \$
Total des flux de trésorerie disponibles de la société	333 \$	248 \$	752 \$	305 \$

- i) Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies comprennent des distributions reçues en 2018 et le paiement lié à la conversion des parts de catégorie C de société en commandite en 2018 provenant des activités abandonnées. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées comprennent les sorties liées à ces éléments.
- ii) Comprend les loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives, déduction faite des paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement.

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme.

13. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 23 juillet 2019
Toronto, Canada

Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2018 de la société, à la page 161.
 - 2) Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».
 - 4) Les chiffres comparatifs ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour le deuxième trimestre de 2019. Certains chiffres ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
-